CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission 2^{ème} épreuve orale : mise en situation professionnelle

SUJET N°12

Durée : 45 minutes (exposé n'excédant pas 15 minutes suivi de 30 minutes d'entretien)

Thème : Inclusion scolaire des élèves handicapés

Dossier:

Texte 1 : Missions de l'auxiliaire de vie scolaire - Document interne

Texte 2 : Article de presse sur le handicap à l'école - Quotidien Libération 15 novembre 2013

Texte 3 : Interview d'un spécialiste des besoins éducatifs particuliers - Université d'automne du Snuipp

Questions posées au candidat :

- Comment définissez-vous explicitement la place de l'auxiliaire de vie scolaire ?
- Quelles incidences la mise en œuvre de ce dispositif peut-elle avoir sur votre pratique professionnelle ?
- Il peut vous être demandé de donner des éléments d'évaluation de l'AVS en vue de la consolidation de son emploi par un CDI. Quels seront vos principaux critères ?